



FORMATIONS

ENTREZ DANS LA CULTURE CASH !

**Devenez un champion de la maîtrise du cash**

Une compétence à  
votre portée, si vous êtes  
bien formé

**CashSolve** est éditeur de solutions de pilotage de prévisions de cash et également cabinet de conseil expert. Depuis 18 ans, la société accompagne des directions financières et trésorerie de groupes et ETI, son expertise en matière de prévisions de trésorerie est établie et reconnue.

Elle a choisi de s'entourer des meilleurs formateurs pour vous faire monter en compétence.

### Une pédagogie d'apprentissage innovante

Certaines de nos formations\* vous sont proposées avec une approche innovante et décalée de pédagogie par le jeu. En effet, la plupart des responsables formation font le même constat : à l'issue de la session de formation, les stagiaires précisent souvent avoir élargi leurs compétences mais quelques semaines après, le souvenir est flou voire effacé.

Il est prouvé que le jeu est un moyen bien plus efficace pour capter et mobiliser l'attention car le participant répond à une logique de situation, il s'engage. Il devient acteur de ce qu'il apprend, et mémorise sans effort ni ennui.



\*Les formations par le jeu sont signalées par le joker en haut à droite sur les fiches

4 formations

- ✓ Culture Cash : Identifiez les leviers du cash, et déployez-les – 1 jour
- ✓ Fondamentaux financiers de l'investissement – 1 jour
- ✓ Le Business Plan Financier – 1 jour
- ✓ Budget et prévisions de Trésorerie – 2 jours

### Nos formateurs



**Yves PECCAUD** est le spécialiste de la culture cash et de la création de valeur dans les entreprises. Il a dirigé et redressé plusieurs entreprises en difficulté. Diplômé d'HEC, il enseigne à l'Université de Paris Dauphine et à l'Ecole Centrale de Paris. Co-auteur de « Profession directeur financier » chez Dunod, il est conseiller d'entreprises et incubateur de Start Up.



**Alain VINAY** est consultant en gestion de trésorerie. Il conseille les entreprises dans l'organisation et la mise en œuvre de leur service trésorerie. Formateur, il anime des formations en gestion et finance depuis 30 ans. Plus de 4.000 professionnels de la finance d'entreprise ont participé à ses formations.

« Nous sommes dans un univers financier de P&L, il nous faut déployer la culture cash. C'est pour cela que je suis venue aujourd'hui. »

Agathe Dupin Naton, Directrice Services Financiers du Groupe Printemps



### Le choix des formateurs

CashSolve sélectionne ses formateurs parmi des professionnels en poste qui utilisent au quotidien les techniques et les produits qu'ils enseignent aux stagiaires. Proches de la philosophie de CashSolve, les formateurs proposent des formations dont les apprentissages sont immédiatement applicables par les participants.

### Les participants

Par souci de vous proposer une formation de qualité, le nombre de participants n'excède pas 12 stagiaires. Ainsi, les échanges entre stagiaires et formateur sont d'autant plus privilégiés et vous assurent une expérience unique, de façon interactive et non didactique.

### Le lieu

CashSolve choisit des lieux de formation qui offrent du matériel de qualité, et facile d'accès dans Paris intra-muros.

### Pauses et déjeuner

Deux pauses sont proposées en milieu de matinée et d'après-midi. Le déjeuner est inclus dans l'offre de prestation : les stagiaires peuvent poursuivre les échanges entre eux, ainsi qu'avec le formateur, durant ce temps de détente et de partage.

### Hébergement

Une liste d'hôtels à proximité du lieu de la formation peut être transmise sur demande à [formation@cashsolve.fr](mailto:formation@cashsolve.fr). Les frais d'hôtel restent à la charge du stagiaire.



**« Les aspects cash doivent être remis au centre des priorités de l'entreprise. Diffuser une culture cash auprès des opérationnels (surtout non financiers) est une des clefs de la réussite du tout projet gravitant autour des prévisions de trésorerie et/ou d'optimisation du BFR. »**

Bruno RABEL, Directeur Trésorerie, Zadig & Voltaire

Une question ? Nous sommes là pour vous renseigner



Inscriptions et infos pratiques :

<https://www.cashsolve.fr/fr/services/formations>


Céline Guépin

+33(0)6 68 09 88 90 - [cguepin@cashsolve.fr](mailto:cguepin@cashsolve.fr)

# Sommaire

Culture cash : identifiez les leviers du cash et déployez-les .....	p 4
Les fondamentaux de l'investissement.....	p 5
Le Business Plan Financier.....	p 6
Budget et prévisions de trésorerie.....	p 7 - 8
Bulletin d'inscription.....	p 9
Conditions générales de vente .....	p 10

## Calendrier

<a href="#">Formation sur 2 jours</a> Budget et prévisions de trésorerie	14 et 15 juin 2018	10 et 11 sept 2018
<a href="#">Formations sur une journée</a>  Culture cash, les leviers	20 juin 2018	10 juillet 2018
Les fondamentaux financiers de l'investissement	19 juin 2018	11 juillet 2018
Business Plan financier	9 juillet 2018	12 sept 2018

## En pratique

Lieu des formations : Paris (le lieu vous sera communiqué après inscription)

Une liste d'hôtels à proximité du lieu de formation pourra vous être fournie

Coût : 700 H.T. €/jour de formation – Financement OPCA possible

Inscription : 1. Remplissez le bulletin d'inscription en ligne ou imprimez-le

2. Vous recevrez votre convention de formation par retour pour valider votre inscription.

3. Attendez votre convocation avant de réserver vos transports et logements

<https://www.cashsolve.fr/fr/services/formations>



## Culture Cash : Identifiez les leviers du cash

**Démystifiez les principaux concepts financiers pour les comprendre, les utiliser et les partager. Testez cette nouvelle pédagogie décalée par le jeu et repartez avec les bons indicateurs pour votre groupe.**



Yves Peccaud,  
spécialiste de  
la culture cash

3 objectifs et compétences visés :

**Renforcez les connaissances des mécanismes financiers**

**Appréhendez le tableau de flux de trésorerie**

**Identifiez les leviers pour retrouver du cash dans votre entreprise**

### POUR QUOI FAIRE ?

#### Revisiter le bilan et le compte de résultat

Comprendre avec des mots simples les différents concepts

Etre performant grâce au bilan

Les deux indicateurs financiers clés

#### Construire un tableau de flux de trésorerie simple

Méthode directe et indirecte

#### Imaginer des pistes d'amélioration pour retrouver de la trésorerie

Identifier les leviers pour générer du cash

#### Communiquer aisément les enjeux financiers avec les opérationnels

Le cash est l'affaire de tous

Comment déployer la Culture Cash dans votre entreprise ?

### POUR QUI ?

✓ Cadre participant à un programme d'amélioration de la génération de cash dans son entreprise.

✓ Financier cherchant des outils pour communiquer aisément les enjeux financiers avec les opérationnels non financiers

### OU QUAND COMBIEN ?

🏠 PARIS ⌚ 1 journée € 700 H.T.

🕒 9h - 17h30. Accueil à partir de 8h45 autour d'un café. Déjeuner inclus

📅 Prochaines sessions les :  
20 juin 2018 – 10 juillet 2018

**Yves Peccaud** est le spécialiste de la culture cash et de la création de valeur dans les entreprises. Il a dirigé et redressé plusieurs entreprises en difficulté. Diplômé d'HEC, il enseigne à l'Université de Paris Dauphine et à l'Ecole Centrale de Paris. Co-auteur de « Profession directeur financier » chez Dunod, il est conseiller d'entreprises et incubateur de Start Up.

Inscrivez-vous en ligne :

<https://www.cashsolve.fr/fr/culture-cash-identifiez-les-leviers-du-cash-et-deployez-les>



## Fondamentaux financiers de l'investissement

*Comprenez les mécanismes de la rentabilité d'un investissement. Mettez en place des leviers d'amélioration, tout au long du projet.*

3 objectifs et compétences visées :

**Comprendre l'essentiel de la rentabilité d'un investissement**

**Identifier les acteurs du ROI**

**Gérer le projet de CAPEX dans sa durée**



Yves Peccaud, spécialiste de la culture cash

### POUR QUOI FAIRE ?

#### Appréhender la rentabilité d'un investissement

Calculer un TRI, une VAN avec un cas très simple pour bien comprendre le mécanisme  
Apprécier le risque  
Choisir entre plusieurs CAPEX

#### Comment améliorer la rentabilité ?

Les leviers  
Identifier les acteurs du ROI

#### Gérer la rentabilité tout au long du projet d'investissement

Le tableau de bord partagé  
L'audit post CAPEX

### POUR QUI ?

✓ Tout cadre de la finance ayant à effectuer le suivi financier de projets

### OU QUAND COMBIEN ?

PARIS 1 journée € 700H.T

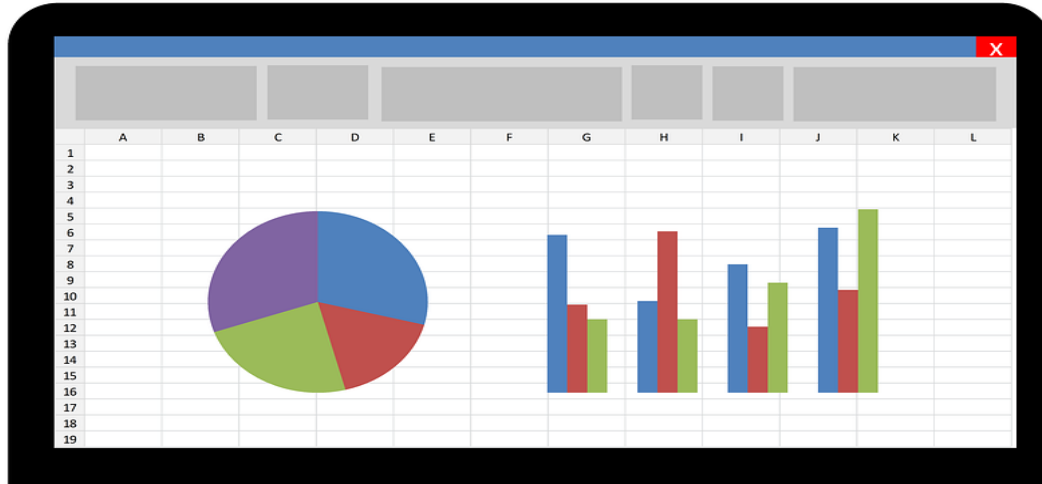
9h - 17h30. Accueil à partir de 8h45  
autour d'un café. Déjeuner inclus

Prochaines sessions les :  
19 juin 2018 – 11 juillet 2018

**Yves Peccaud** est le spécialiste de la culture cash et de la création de valeur dans les entreprises. Il a dirigé et redressé plusieurs entreprises en difficulté. Diplômé d'HEC, il enseigne à l'Université de Paris Dauphine et à l'Ecole Centrale de Paris. Co-auteur de « Profession directeur financier » chez Dunod, il est conseiller d'entreprises et incubateur de Start Up.

Inscrivez-vous en ligne :

<https://www.cashsolve.fr/fr/fondamentaux-financiers-de-linvestissement>



## Construisez votre Business Plan Financier

Comprenez le process et repartez avec un business plan financier succinct que aurez construit sur Excel : compte de résultat, bilan et tableau de flux.

3 objectifs et compétences visées :

- Comprenez le processus d'élaboration du business plan**
- Elaborez sur Excel un exemple simple**
- Evaluez vos risques**



Yves Peccaud,  
spécialiste de  
la culture cash

### POUR QUOI FAIRE ?

#### Les grands principes de la finance d'entreprise

Le bilan, le compte de résultat  
Les flux de trésorerie

#### Réalisez un business plan pour un cas simple

Les 12 étapes du business plan  
Construisez vous-même votre fichier Excel du business plan d'une entreprise

#### Evaluez vos risques

Identifiez vos risques et opportunités  
Valorisez vos différents scenarii

### POUR QUI ?

✓ Tout cadre d'entreprise  
**Venir si possible avec un PC et Excel**

### OU QUAND COMBIEN ?

🏠 PARIS ⌚ 1 journée € 700H.T  
🕒 9h - 17h30. Accueil à partir de 8h45  
autour d'un café. Déjeuner inclus

📅 Prochaines sessions les :  
9 juillet 2018 – 12 septembre 2018

**Yves Peccaud** est le spécialiste de la culture cash et de la création de valeur dans les entreprises. Il a dirigé et redressé plusieurs entreprises en difficulté. Diplômé d'HEC, il enseigne à l'Université de Paris Dauphine et à l'Ecole Centrale de Paris. Co-auteur de « Profession directeur financier » chez Dunod, il est conseiller d'entreprises et incubateur de Start Up.

Inscrivez-vous en ligne :

<https://www.cashsolve.fr/fr/construisez-votre-business-plan-financier>





## Construisez votre budget et vos prévisions de trésorerie

*Maîtrisez les problématiques et les principes fondamentaux liés à la construction du budget et des prévisions de trésorerie*

### 4 objectifs et compétences visées :

- Comprendre et utiliser le système d'information de l'entreprise
- Maîtriser la collecte et la transformation des données du trésorier
- Construire le budget de trésorerie et actualiser les prévisions
- Analyser les tableaux de flux et le bilan prévisionnel



Alain Vinay,  
Expert en gestion  
& finances depuis  
30 ans

### POUR QUOI FAIRE ? (zoom page 2)

#### 1/ Les rôles du trésorier et son système d'information

#### 2/ Les principes généraux de la construction

Détermination du BFR normatif ou du BFR standard moyen correspondant au besoin de financement de l'activité liée à l'exploitation

#### 3/ L'élaboration des scénarios budgétaires

La méthode des flux / Détermination du résultat financier / Contrôle du bouclage des flux / Cas pratique

#### 4/ L'analyse des écarts entre prévisions et réalisations & actualisation des prévisions

Écart d'activité et écart de trésorerie

#### 5/ Le tableau des flux de trésorerie

Analyse d'un tableau de flux

#### 6/ Les documents prévisionnels

Budget de trésorerie / Compte de résultat prévisionnel Bilan prévisionnel/Analyses des principaux postes / Contrôle de cohérence des documents de synthèse

### POUR QUI ?

- ✓ Responsables Comptables
- ✓ Contrôleurs de gestion
- ✓ Trésoriers

### PREREQUIS

Connaissances en comptabilité-finance pour construire un budget à partir de données comptables ou d'informations élaborées dans le respect des normes.

**Venir si possible avec un PC et Excel**

### OU QUAND COMBIEN ?

📍 PARIS ⌚ 2 journées 💰 € 1 400 H.T.

🕒 9h - 17h30. Accueil à partir de 8h45 autour d'un café. Déjeuner inclus

📅 Prochaines sessions : 14/15 juin 2018 -10 et 11 septembre 2018

Inscrivez-vous en ligne :

<https://www.cashsolve.fr/fr/construisez-votre-budget-et-vos-previsions-de-tresorerie>



## ZOOM des 2 journées

### J 1

🕒 9h - 17h30. Accueil à partir de 8h45 autour d'un café. Déjeuner inclus

#### Introduction

- Les rôles du trésorier
- Le système d'information du trésorier et les spécificités des différents états prévisionnels de trésorerie

#### Les principes généraux de la construction

- Les documents financiers et de gestion qui servent de sources d'information : Bilan - Compte de résultat prévisionnel - Budget hors exploitation
- Les différentes méthodes de traitement des informations : Méthode normative - Méthode des ratios

**Application : détermination du BFR normatif ou du BFR standard moyen correspondant au besoin de financement de l'activité liée à l'exploitation**

#### L'élaboration des scénarios budgétaires

- La méthode des flux
- Détermination du résultat financier
- Contrôle du bouclage des flux

**Application : cas pratique de construction d'un budget de trésorerie**

### J 2

🕒 9h - 17h30. Accueil à partir de 8h45 autour d'un café. Déjeuner inclus

Reprise des éléments de la veille

#### L'analyse des écarts entre prévisions et réalisations et actualisation des prévisions

- Le gap entre réel et prévisionnel : quelle analyse en faire ?
- Pour actualiser les prévisions quelle méthode appliquer ?

**Application : écart d'activité et écart de trésorerie**

#### Le tableau des flux de trésorerie

- Construction et utilisation des tableaux de flux de trésorerie

**Application : analyse d'un tableau de flux**

#### Les documents prévisionnels

- Budget de trésorerie
- Compte de résultat prévisionnel
- Bilan prévisionnel
- Analyses des principaux postes

**Application : contrôle de cohérence des documents de synthèse**

Bilan des 2 journées et retour des participants

Le programme pourra être légèrement modifié d'un jour sur l'autre en fonction de l'avancée du groupe

**Alain VINAY** est consultant en gestion de trésorerie. Il conseille les entreprises dans l'organisation et la mise en œuvre de leur service trésorerie. Formateur, il anime des formations en gestion et finance depuis 30 ans.

Plus de 4.000 professionnels de la finance d'entreprise ont participé à ses formations.

Inscrivez-vous en ligne :

<https://www.cashsolve.fr/fr/construisez-votre-budget-et-vos-previsions-de-tresorerie>

**TITRE DE LA FORMATION** : .....

**DATE(S)** : .....

**STAGIAIRE**

---

Civilité :  Madame  Mademoiselle  Monsieur

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Société ..... Siret : .....

Tél bureau: ..... Mobile..... E-mail : .....

Adresse postale : .....

**INSCRIVANT :**

---

Civilité:  Madame  Mademoiselle  Monsieur

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Société ..... Siret : .....

Tél : ..... E-mail : .....

**FACTURATION :**

---

Société ..... Siret : .....

Adresse : .....

**CONTACT RH (si différent de l'inscrivant)**  Madame  Mademoiselle  Monsieur

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Société et adresse ..... Siret : .....

Tél : ..... E-mail : .....

**Dispositif de financement**

---

Plan de formation entreprise  OPCA  Individuel

**Nature de l'action de formation : cocher une case**

---

Adaptation  Qualification  Promotion professionnelle

Reconversion  Développement des compétences

A renvoyer à :  
[formation@cashesolve.fr](mailto:formation@cashesolve.fr)



Vous acceptez les modalités et conditions générales de  
vente accessibles sur le site  
[www.cashesolve.fr/services/formations](http://www.cashesolve.fr/services/formations)

Date, cachet et signature

### CashSolve – Organisme de formation

Le centre de formation de la société CASHSOLVE, SAS, dont le siège social est situé 9, rue Emile Duclaux - 75 015 PARIS immatriculée sous le numéro SIRET 43003341500018, est enregistré sous le N°11753530275.

### Objet et champ d'application

Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve par l'acheteur et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document de l'acheteur, et notamment sur toutes conditions générales d'achat.

### Documents contractuels

CashSolve fait parvenir au Client, en double exemplaire, une convention de formation professionnelle continue telle que prévue par la loi. Le Client s'engage à retourner dans les plus brefs délais à CashSolve un exemplaire signé et portant son cachet commercial. Une attestation de présence est adressée au Client après chaque formation.

### Confirmation d'inscription

A réception du bulletin d'inscription, une confirmation est adressée à l'inscrivant et au participant. Les inscriptions sont enregistrées par ordre d'arrivée ; il est par conséquent recommandé de s'inscrire au plus tard 3 semaines avant la date de la formation.

### La Convention de formation

Une convention de formation est adressée en double exemplaire à l'inscrivant dont un doit être retourné signé et revêtu du cachet de l'entreprise pour valider l'inscription. Le retour de la convention signée conditionne la réservation définitive de l'inscription.

### La Convocation

Après réception de la convention signée, CashSolve établira une convocation, adressée conjointement au stagiaire et à l'inscrivant pour information. **Le stagiaire devra donc attendre la réception de sa convocation pour toute réservation d'hébergement ou de transport.**

### Fiche d'évaluation

A chaque fin de session, une fiche d'évaluation est à rendre dûment remplie par le stagiaire afin de pouvoir analyser le taux de satisfaction.

### Attestation de présence

A chaque fin de session CashSolve adresse au stagiaire une attestation de la formation ou du cycle suivi.

### Remplacement

Les remplacements entre stagiaires d'une même société sont acceptés à n'importe quel moment et sans frais. Ils doivent être communiqués soit par e-mail.

### Annulation et report

#### Non réalisation de la prestation de formation par CashSolve :

Dans le cas où le nombre de participants inscrits à une formation se révèle insuffisant pour le bon déroulement de la session, CashSolve se réserve le droit de reporter cette session au plus tard une semaine avant la date prévue et ce, sans indemnités autres que le remboursement des sommes déjà perçues.

CashSolve se réserve le droit de reporter la formation, de modifier le contenu de son programme ou les animateurs si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

#### Abandon ou non suivi de la formation par le bénéficiaire :

Toute annulation doit parvenir à CashSolve par écrit.

**Si annulation ou report reçu au moins 15 jours ouvrés avant la formation :** remboursement total des éventuelles sommes versées. Une indemnité forfaitaire de 20% du montant de la formation à titre de dédit sera exigible pour couvrir les frais administratifs.

**Si annulation entre 14 et 10 jours ouvrés avant la formation :** une indemnité forfaitaire de 50% du coût de la formation sera retenue.

**Si annulation ou report moins de 10 jours ouvrés avant la formation :** l'intégralité de la somme sera due.

Les différentes indemnités ne pourront s'imputer au titre de la formation professionnelle continue.

Les remplacements de participant sont acceptés à tout moment s'ils sont notifiés par écrit 48h avant le début de la formation et s'ils précisent les noms et coordonnées du remplaçant. L'abandon en cours de formation, ou la non présentation aux journées d'action de formation ne pourra en aucun cas donner lieu à remboursement.

### Responsabilités

L'employeur, ou le cas échéant le participant, s'oblige à souscrire et maintenir en prévision et pendant la durée de la formation une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels, immatériels, directs et indirects susceptibles d'être causés par ses agissements ou ceux de ses préposés au préjudice de CashSolve. Il s'oblige également à souscrire et maintenir une assurance responsabilité civile désignant également comme assuré CashSolve pour tous les agissements préjudiciables aux tiers qui auraient été causés par le participant et contenant une clause de renonciation à recours de telle sorte que CashSolve ne puisse être recherchée ou inquiétée.

La responsabilité de CashSolve envers le client est limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par le Client et est en tout état de cause limitée au montant payé par le Client au titre de la prestation fournie.

En aucun cas, la responsabilité de CashSolve ne pourra être engagée au titre de dommages indirects tels que pertes de données, de fichiers, perte d'exploitation, préjudice commercial, manque à gagner ou atteinte à l'image et à la réputation.

La responsabilité de CashSolve est exclue en cas de force majeure.

### Confidentialité

Le dossier pédagogique ou toute autre ressource pédagogique remis au participant lors de la formation ne doit pas être divulgué sous quelle que forme que ce soit hors de son usage privé et ce, afin de ne pas porter atteinte aux droits de la propriété intellectuelle de CashSolve et/ou de ses partenaires.

### Informatiques et libertés

Conformément à l'article 6 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, telle que modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, les informations qui vous sont demandées sont nécessaires au traitement de votre inscription et destinées à nos services. Vous pouvez accéder à ces informations et en demander la rectification à l'adresse mail suivante : [contact@cashsolve.fr](mailto:contact@cashsolve.fr)

### Litiges : loi applicable et attribution de compétences

Les conditions générales et tous les rapports entre CashSolve et le bénéficiaire relèvent de la Loi française.

Tout litige non réglé à l'amiable sera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Paris quel que soit le siège ou la résidence du Bénéficiaire.

Cette clause attributive de compétences ne s'appliquera pas au cas de litige avec un Client non professionnel pour lequel les règles légales de compétence matérielle et géographique s'appliqueront.